

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et la sécurité au travail

Compte rendu de la réunion du 5 décembre 2012
CACPA, Ottawa (Ontario)

Participants :

Représentants des employés

Président : Gaston Mercier, IPFPC
Mark Grimmett, IPFPC
Glenn Miller, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Patrick St-Georges, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Michele Jackson (Coe), Syndicat de l'agriculture, AFPC
Milton Dyck, Syndicat de l'agriculture, AFPC

Représentants de la direction :

Caroline Dunn, directrice générale, Relations en milieu de travail, DGRH
Denis Petitclerc, directeur général par intérim, Écozone des plaines à forêts mixtes, DGST
John Sharpe, directeur, Planification intégrée et Établissement de rapports, DGST
Denna Dougan, directrice, Services intégrés, DGS
Catherine Walker, directrice, Programmes en milieu de travail, DGRH

Conseillère technique :

Kerry Piccolotto, chef d'équipe par intérim, Programme national de SST, DGRH

Services de secrétariat :

Christine Martel, agente de projet SST, Programme national de SST, DGRH

Invités :

Sauna Guillemain, directrice, Valeurs, Éthiques et Résolution des conflits, DGRH
Jan Salsberg, gestionnaire d'équipe, Programme du mieux-être et de la gestion intégrée de l'incapacité, DGRH
Marc Savard, directeur des opérations, CRECO, DGST
Nathalie Ritchot, conseillère en radioprotection, DGST
Alain Houde, directeur des opérations, CRDA (St-Hyacinthe), DGST

Absents :

Ed Coulthard, directeur de la R-D, Écozone des Prairies et des plaines boréales, DGST
Lynden Hillier, directeur général, Gestion des biens et Planification des immobilisations, DGS
Rolfe Antonowitsch, IPFPC

1. Approbation du compte rendu et adoption de l'ordre du jour

a) Compte rendu

- Le Comité approuve le compte rendu de la réunion de septembre, moyennant des changements mineurs.

Mesure de suivi¹ :

- Le compte rendu de la réunion de septembre sera affiché sur le site Web.

2. Affaires découlant de la dernière réunion

a) Premiers soins - défibrillateurs externes automatisés

- Les participants discutent de la position actuelle du Comité à l'égard des défibrillateurs externes automatisés (DEA) sur les lieux de travail d'AAC. La position reste la même : compte tenu de la recommandation de Santé Canada, qu'appuie l'unité de la Santé et sécurité au travail du Secrétariat du Conseil du Trésor, AAC ne favorise pas l'acquisition de DEA sur les lieux de travail d'AAC. Le Ministère maintient le statu quo jusqu'à ce que Santé Canada juge qu'un tel besoin existe et qu'il mette en œuvre un programme officiel à l'échelle des ministères fédéraux. Quant aux sites déjà dotés de DEA, des suivis seront effectués pour veiller à ce que les programmes locaux de DEA satisfassent aux exigences du Programme fixées par le SCT.
- Le Comité national d'orientation sur la SST suivra les consultations réglementaires en cours sur l'utilisation des DEA, et réévaluera sa position si l'unité de SST du SCT, Santé Canada ou le Programme du travail de RHDCC impose des changements ou des directives.
- Les demandes motivées provenant des sites peuvent être transmises aux coprésidents du Comité pour examen, après étude et recommandation par le comité local de SST, mais elles doivent clairement démontrer comment elles répondront aux exigences que le SCT a affichées dans GCpedia et justifier l'achat de DEA. Si les coprésidents du Comité approuvent la demande motivée, ils la recommanderont au sous-ministre pour approbation définitive.

Mesure de suivi :

- Le suivi des DEA actuels (8), de sorte qu'ils respectent les lignes directrices du SCT, se poursuit.

b) Examen de la matrice du registre sur les risques et les dangers mise à jour

- Des documents mis à jour (y compris une version destinée au Web) sont passés en revue et approuvés, après des changements mineurs.

Mesures de suivi :

- La version Web du document sera traduite et affichée sur le site Web sous la rubrique « Outils ».
- Un courriel sera envoyé aux coprésidents du comité local de SST au début de 2013.

c) Comités locaux de SST – mandat et manuel

¹ Toutes les mesures de suivi relèvent de l'unité de SST du Ministère, à moins d'indication contraire.

Mesures de suivi :

- Kerry et Jane poursuivront l'élaboration du manuel.
- La première ébauche du document sera présentée à la réunion de mars.

d) Stratégie de communication**Mesures de suivi :**

- Des efforts concertés sont déployés avec la Direction générale des communications et des consultations (DGCC), afin de produire un pictogramme qui accompagnera la devise. Nous mettons à jour les documents sur l'image de marque et peaufinons la formulation en vue du lancement.
- Une fois les dernières modifications apportées à la stratégie de communication, après consultation auprès de la DGCC (janvier 2013).

e) Norme de compétence des personnes – Politique de prévention de la violence en milieu de travail

- On discute de l'élaboration de listes de personnes compétentes que les comités locaux de SST tiendront à jour. À ce point-ci, les principales ressources internes sont les coordonnateurs régionaux de SST (pour le travail effectué à l'extérieur de leur région géographique habituelle) et le personnel des Services de sécurité du Ministère. À l'avenir, des ressources externes pourraient être accessibles dans les grandes villes, car le bassin d'expérience et de connaissances en matière de prévention de la violence en milieu de travail prend de l'expansion.

Mesures de suivi :

- Au début de 2013, les coprésidents du Comité national informeront les coprésidents du comité local de cette norme.
- Le message sera communiqué aux gestionnaires AL2-4 et à la DG des Relations en milieu de travail.

f) Outil en ligne pour l'analyse de la sécurité des tâches

- Après consultation avec les Langues officielles (LO), les titres des AST dans la base de données devraient paraître dans les deux langues officielles pour faciliter la recherche, mais la traduction de tout le document d'AST (ainsi que les coûts qui s'y rattachent) incombe à la personne qui souhaite recourir à l'AST.

Mesure de suivi :

- Afficher les titres de toutes les AST dans les deux langues officielles.

g) Écoconduite préventive**Mesure de suivi :**

- Avant la fin du présent exercice, la Direction générale de la gestion intégrée (DGGI) communiquera les changements (y compris le nouveau code du cours) à la direction et au personnel, dans un article publié dans nouvelles@l'ouvrage.

h) Formation sur les véhicules et l'équipement de ferme**Mesure de suivi :**

- Le plan de mise en œuvre du PPR sera mis à jour d'ici à la fin de l'exercice (comme d'habitude), et ce sujet sera ajouté.
- i) SIMDUT/SGH/logiciel de gestion des fiches signalétiques**
- La formation donnée par Santé Canada et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est jugée incomplète pour remplacer l'actuelle formation sur le SIMDUT. Elle devrait toutefois être présentée comme une source d'information sur le Système général harmonisé, lequel fera partie du nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Mesures de suivi :

- Denis Petitclerc et John Sharpe réviseront la demande de propositions (DP) concernant le logiciel de formation nationale en ligne sur le SIMDUT et sa compatibilité avec le SGH, et la publieront en vue du nouvel exercice.
- Un rapport sur les statistiques actuelles relatives à la formation sur le SIMDUT sera inclus dans le prochain rapport sur la formation (réunion de juin).
- Le code du cours sera créé afin de faire un suivi de la formation donnée par Santé Canada et le CCHST.

j) Révisions à la politique sur les employés travaillant seuls

- La politique sera dorénavant une directive. Cette mesure sera annoncée dans nouvelles@l'ouvrage au début de 2013.
- On discute d'un projet pilote qui sera examiné à Lethbridge, à partir d'un système informatique qui suivra les allées et venues sur les lieux de travail des employés travaillant à des heures irrégulières.

Mesures de suivi :

- La directive révisée sur les employés travaillant seuls et l'article de nouvelles@l'ouvrage seront soumis à l'approbation de la SMA-DGRH (janvier 2013).
- Un compte rendu sur le projet pilote sera présenté à la réunion de mars.

k) Mise à jour sur les politiques, les directives et les programmes

- La SMA-DGRH a approuvé les documents sur l'équipement de protection individuelle (EPI) et les espaces confinés, qui seront affichés en ligne et communiqués par l'entremise de nouvelles@l'ouvrage (idéalement le 15 février).

Mesure de suivi :

- Les documents seront traduits, la version traduite sera révisée, et les documents seront affichés sur le site Web de la SST.

l) Accident mortel à Dundurn (DGSA)

Mesures de suivi :

- La réponse transmise à la direction sera relayée au Comité et aux comités locaux de SST après la réunion (au début de janvier 2013).
- D'ici à la fin de février 2013, les responsables du Programme de pâturages communautaires (PPC) prépareront une AST pour les travaux effectués à plus de 3 mètres de hauteur.

m) Registre des bâtiments isolés à l'amiante

- Les rapports annuels sur les bâtiments ne font pas état de l'amiante, et puisqu'ils suivent un modèle standard du SCT, le sujet ne peut y être ajouté.
- Denna Dougan s'est informée auprès de tous les sites, et confirme qu'ils se plient tous aux exigences. La DGGI ne gèrera pas une liste centralisée des bâtiments isolés à l'amiante; chaque site doit gérer sa propre liste.

Mesures de suivi :

- Denna Dougan signalera à tous les GSI que les employés doivent savoir quels sont les bâtiments isolés à l'amiante (le cas échéant), et les entrepreneurs doivent être informés de la présence d'amiante dans un bâtiment dans lequel ils doivent travailler.
- Le GSI acheminera le message qui précède aux comités locaux de SST.

n) Évaluations de l'aptitude à l'emploi

- Les AST existantes seront intégrées aux évaluations de l'aptitude à l'emploi. Les AST manquantes devront être réalisées le plus rapidement possible, et incluses dans l'évaluation de l'aptitude à l'emploi.
- Le formulaire de Santé Canada ne servira plus.

Mesure de suivi :

- Caroline Dunn discutera du processus avec la directrice des Relations de travail.

3. Politiques et programmes de SST du Ministère

a) Rapport sur les situations comportant des risques

- Le Rapport sur les situations comportant des risques est passé en revue.

Mesures de suivi :

- Le rapport sera rafraîchi à l'aide de nouvelles données démographiques.
- Les données seront révisées pour en vérifier l'exactitude.
- Le prochain rapport sera présenté à la réunion de juin.

b) Rapport sur le taux de participation au Programme d'apprentissage de base en matière de SST

- Le Rapport sur le taux de participation au Programme d'apprentissage de base en matière de SST fait l'objet d'un examen.

Mesures de suivi :

- Le rapport sera rafraîchi à l'aide de nouvelles données démographiques.
- En cours, la compilation des statistiques devrait être terminée à la fin de l'exercice.
- Les rapports sur la formation sur place et les rapports de la Direction générale seront étudiés après la validation des données.
- Le prochain rapport sera présenté à la réunion de juin.

4. Comités de SST en milieu de travail

- Il n'y a rien de nouveau à signaler.

5. Programmes nationaux de sécurité

a) Programme national du confinement, de la biosécurité et de la sécurité biologique (PNCBSB)

- Alain Houde présente au Comité une mise à jour annuelle sur le PNCBSB.

Mesures de suivi :

- Le Comité national du confinement, de la biosûreté et de la biosécurité (CNCBB) examinera l'information fournie par chaque centre au cours de leur vérification, et il formulera des recommandations.
- Au printemps prochain, le CNCBB étudiera le nouveau Règlement pour veiller à l'entière conformité des nouvelles lignes directrices.

b) Programme national de sécurité des laboratoires (PNSL)

- Marc Savard présente au Comité un compte rendu annuel sur le PNSL.

Mesures de suivi :

- Marc Savard communiquera avec les directeurs des opérations pour discuter des tâches reliées à l'emploi de la personne-ressource - sécurité des laboratoires.
- Les coordonnateurs régionaux et ministériels en matière de SST harmoniseront leurs efforts avec ceux des comités locaux, pour voir à ce que les AST de l'ancien répertoire partagé aient été reformatées en fonction de la nouvelle base de données en ligne sur les AST, d'ici au 31 mars 2013.
- Marc Savard s'entretiendra avec les directeurs des opérations au sujet des problèmes linguistiques qui concernent leurs collègues en visite. Le ou les superviseurs doivent régler ce problème local. Le comité de sécurité en laboratoire recherchera des outils et des ressources qui contribueront à régler ce problème.

c) Programme national de radioprotection (PNRP)

- Nathalie Ritchot présente au Comité un compte rendu annuel sur le PNRP.

6. Refus de travailler et mesures d'intervention d'urgence

a) Programme national de protection contre les incendies

- Denna Dougan a communiqué avec tous les sites, et elle compile l'information découlant du contrôle de l'équipement de lutte contre les incendies.

Mesure de suivi :

- Denna Dougan transmettra des renseignements à jour avant la réunion de mars.

7. Rapports et directives de RHDCC sur la Promesse de conformité volontaire (PCV)

- Une PCV provenant du Centre de recherches de London fait l'objet d'un examen et de discussions.

Mesure de suivi :

- Les coordonnateurs régionaux de la SST se font rappeler les exigences de l'art. 15.5 du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*; Denna Dougan les rappellera également aux GSI.

8. Communications

a) Interface avec le comité local de SST

- La création de la nouvelle boîte de réception générale du Comité national d'orientation en matière de SST est approuvée, et la Direction générale des systèmes d'information (DGSI) s'est mise au travail.

Mesures de suivi :

- La DGSI crée une boîte de réception générale pour le Comité national d'orientation en matière de SST.
- Les coprésidents du Comité enverront aux coprésidents des comités locaux de SST de l'information au sujet de ce nouveau compte de messagerie électronique. Tous les comités locaux de SST seront appelés à envoyer chaque mois les comptes rendus de leurs réunions à cette adresse électronique, de sorte que les coprésidents les lisent.

9. Affaires nouvelles

a) Incendie au bâtiment d'agronomie de Lethbridge

- Le Comité a droit à un rapport d'incendie, et il examine des photos.
- Des préoccupations sont soulevées à propos de l'avis transmis au Comité, et de sa participation à l'enquête.

Mesure de suivi :

- Kerry Piccolotto et Denna Dougan chercheront à en apprendre plus sur l'enquête, à savoir qui y a participé, et elles informeront le Comité de leurs résultats à la prochaine réunion.

b) Trousse d'outils des SIRC pour la prévention des conflits

- Shauna Guillemain, directrice des Valeurs, de l'Éthique et de la Résolution des conflits, présente une nouvelle trousse d'outils sur la prévention des conflits des SIRC, qui est en cours d'élaboration. La trousse se veut un premier point de contact, une ressource en ligne toujours à jour pour composer avec tout type de conflit en milieu de travail. La trousse devrait être prête en janvier 2013.

Mesures de suivi :

- La liste des sujets que couvrira la trousse d'outils sera communiquée au Comité, afin d'obtenir ses commentaires.
- Une fois l'outil accessible en ligne, il sera relié au site Web de la SST, à la Politique de prévention de la violence en milieu de travail, au module d'autoapprentissage et au registre sur les dangers.
- Lorsque l'outil sera accessible, les coprésidents du comité local de SST seront avisés de cette nouvelle ressource.

c) Politique et règlement XX sur la prévention de la violence en milieu de travail

- Les participants discutent de la Politique et du règlement XX sur la prévention de la violence en milieu de travail, ainsi que de l'interface avec la nouvelle Politique du SCT sur la prévention et la résolution du harcèlement.
- Les employés doivent clairement comprendre les différents processus et les résultats possibles.

Mesures de suivi :

- Caroline Dunn mettra ce sujet à l'ordre du jour de la réunion de janvier du CCPSRH.
- Après cette réunion, Caroline Dunn fera un compte rendu au Comité à la réunion de mars.

d) Rapport d'utilisation semestriel du PAE de 2012-2013

- Jan Salsberg, gestionnaire d'équipe, Programme du mieux-être et de la gestion intégrée de l'incapacité, fait une présentation.
- On discute de l'accessibilité des documents de promotion et d'information dans les régions rurales.

Mesures de suivi :

- Jan Salsberg vérifiera les envois postaux qui ont été faits, et les endroits vers lesquels ils étaient acheminés. Il travaillera avec Milton Dyck, AFPC, pour déterminer les personnes-ressources du PPC, dans le but de s'assurer que les renseignements et les documents se rendent dans les endroits reculés.

e) Directive du CT sur la gestion des dépenses liées aux voyages, à l'accueil et aux conférences

- On discute des dépenses et on explore des moyens d'économiser. La prochaine réunion se tiendra en personne à Ottawa, en mars.

Mesure de suivi :

- Kerry Piccolotto et Catherine Walker examineront les points à l'ordre du jour qui permettraient de recourir à un autre mode de réunion, et le moment le plus approprié pour en discuter.

f) Forum IV du CCHST – Halifax (N.-É.) – les 29 et 30 octobre 2012

- Michele Jackson, qui a représenté le Comité au Forum, expose au Comité un résumé et les grandes lignes de la conférence de deux jours, qui portait sur l'intimidation et ses répercussions en milieu de travail.

g) Sommet de 2012 sur la SST

- Kerry Piccolotto, qui représentait le Comité au Sommet, présente un résumé et les faits saillants de la conférence de deux jours. Parmi les principaux sujets, notons les priorités fondées sur le risque en matière de SST, la prévention proactive des dangers, les stratégies de communication des risques et la prévention de la violence en milieu de travail.

h) Mise à jour de la structure organisationnelle de la DGST

- Denis Petitclerc informe les participants que John Sharpe le remplacera auprès du Comité à titre de représentant de la DGST. John accompagne Denis à la réunion, afin de se familiariser avec le fonctionnement du Comité.
- Denis informe aussi le Comité de la structure organisationnelle révisée de la DGST. Trois sous-comités seront représentés au Comité des opérations de la Direction générale, et toutes les présentations sur la SST fournies à titre d'information ou comme mesure de suivi au sein de la Direction générale des sciences et de la technologie se feront à ce niveau.

Mesures de suivi :

- La liste de distribution en ligne du Comité sera mise à jour.

- Lorsqu'un organigramme de la Direction générale sera produit, il sera remis au Comité.

Prochaine réunion

- Le 13 mars 2013 à Ottawa (Ontario) (CACPA).